

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 NOVEMBRE 2019**Objet : **3<sup>E</sup> EDITION AINPULS 2020**

Membres élus présents : MM. BAILLY – BERTILLOT– BORTOT – BUGAUD - DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON - MONNET – NALLET – PRADEL – VERNE - VILLARD

Membres associés présents : MM. CORBIOLI – DUCLOS-COLAS - LAMY – MAULET - PIERROT – PREVALET - VIALON

*Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire*

La CPME de l'Ain a sollicité la Chambre pour une participation à la troisième édition de l'évènement "Ainpuls – Accélérateur de projets" qu'elle organise sur le week-end du 7 au 9 février 2020. Cet évènement, qui a pour ambition d'accompagner l'innovation des TPE-PME sur la base de "l'open innovation" et du "lean startup", mobilise 13 partenaires.

Pour mémoire, la Chambre s'était positionnée comme un des partenaires officiels des deux premières éditions qui se sont tenues respectivement à Chazey-sur-Ain et à Bourg-en-Bresse en 2018 et 2019. La Chambre a soutenu cette initiative financièrement avec une subvention à hauteur de 1 000 € pour l'édition 2018, puis 1 000 € pour l'édition, mais aussi techniquement par la participation au Jury et par la mise à disposition des compétences de ses conseillers spécialisés.

Par mail en date du 23 septembre dernier, la CPME nous propose de renouveler notre partenariat et sollicite une participation financière de 2000€.

Le Bureau vous propose que la Chambre se positionne pour la dernière fois comme un des partenaires officiels de cette troisième édition qui devient récurrente en contribuant financièrement avec une subvention à hauteur de 1 000€, soit un montant identique aux éditions 2018 et 2019.

La Chambre poursuit sa contribution technique par la participation au Jury et par la mise à disposition des compétences de ses conseillers spécialisés dans un format à préciser avec les organisateurs.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, donne son accord pour que la Chambre :**

- **se positionne pour la dernière fois comme un des partenaires officiels de cette troisième édition d'Ainpuls, en contribuant financièrement avec une subvention à hauteur de 1 000€, soit un montant identique aux éditions 2018 et 2019.**
- **poursuive sa contribution technique par la participation au Jury et par la mise à disposition des compétences de ses conseillers spécialisés au format à préciser avec les organisateurs.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	17
- Nombre de voix pour .....	16
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	1

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

